PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

LA CRISE DE L'UNIVERSITÉ EN AFRIQUE : DIAGNOSTIC ET ÉLÉMENTS DE STRATÉGIES TRANSVERSALES

Volume XII – Numéro 22 - Bouaké, les 09, 10 et 11 Juin 2022 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85
(+225) 01 03 47 11 75
(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : https://www.perspectivesphilosophiques.net

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉNAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA**.**
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANOH, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr. Kouassi Marcelin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal **PALÉ-KOUTOUAN**, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : ALLOCUTIONS ET COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....1

I. ALLOCUTIONS.....1

Allocution du Président du comité d'organisation.....2

Allocution du Directeur du Département de Philosophie.....6

Allocution du Directeur de l'UFR-CMS.....9

Allocution du Président de l'Université Alassane OUATTARA.....12

Allocution du Maire de Bouaké.....15

Allocution du Ministre de la Promotion de la bonne Gouvernance et de la lutte contre la Corruption, Parrain du Colloque.....17

Allocution du Président du Conseil Économique Social Environnemental et Culturel, Patron du colloque.....19

Allocution de clôture du Président émérite de l'Université Alassane Ouattara, Président de la Chaire UNESCO de Bioéthique de l'UAO.....21

Rapport de synthèse.....24

Recommandations.....31

II. COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....33

« Vrai et faux pluralisme ». Les universités dans l'ordre mondial contemporain,
Ernst Wolff.....35

Notre devoir et notre foi au caractère universel de l'Université,
Thiémélé L. Ramsès BOA.....51

DEUXIÈME PARTIE : AXES DE RÉFLEXION ET ATELIERS.....63

PREMIER AXE : GOUVERNANCE ET FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS...65

Mauvaise gouvernance endémique des États africains : approche synoptique des universités en déconstruction,
Kobenan Maxime KOUMAN.....67

L'essence de l'université chez Heidegger : la *Lehrerschaft* face aux défis de la *Führerschaft*, cas de l'Afrique,
Pascal Dieudonné ROY-EMA.....85

La gouvernance universitaire à l'épreuve de la discipline sur le campus au Cameroun,
Saidou ABOUBAKAR.....101

Gouvernance et financement des universités de la zone UEMOA,
Kadiatou SANOGO N'DOURE 119

Fondements et typologie caractéristique de la crise de l'université en Afrique : cas de l'université gabonaise,
Georges MOUSSAVOU.....135

Projets d'école et l'autonomie des universités au Togo,
Ati-Mola TCHASSAMA.....149

La communication interne de l'UFR/LAC de l'université Joseph KI-ZERBO au Burkina Faso,
1. Marcel BAGARE 2. Dognon Lucien BATCHO 3. Salif ZONGO.....165

DEUXIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET QUESTION DU GENRE.....185

Femmes et carrières à l'épreuve de la disparité fondée sur le sexe au sein de l'université de N'Djamena,
1. Dieudonné VAÏDJIKÉ 2. Alexis NGARMBATEDJIMAL 3. François NDILBÉ MBAÏNGUEM.....187

Genre et harcèlement sexuel en milieu universitaire : le cas des étudiantes des universités de Côte d'Ivoire,
Lou Gobou Bien-aimée GOHI.....203

TROISIÈME AXE : FORMATION ET EMPLOYABILITÉ DES ÉTUDIANTS.....217

La dialectique de la formation et de l'emploi : l'université à l'épreuve du devenir,
Akpolê Koffi Daniel YAO.....219

Penser la crise des universités africaines comme une crise de la langue de la formation scientifique,
Tohotanga COULIBALY.....233

La philosophie de l'entrepreneuriat : une implication socio-économique de l'allégorie de la caverne chez Platon,
Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ.....247

Formation et employabilité des étudiants africains, quelle approche philosophique ?,
Aikpa Benjamin DIOMAND.....263

La question de la réforme et la révolution dans l'université en Afrique à la lumière de la pensée de Paul RICŒUR,
Oi Kacou Vincent Davy KACOU.....283

L'employabilité des diplômés en SHS au Mali : des dynamiques contradictoires aux origines de la crise de l'université,
Sambou DIABY.....299

Les universités africaines : entre professionnalisation manquée des enseignements et prolifération des instituts privés d'enseignement supérieur douteux,
Théodore TEMWA.....315

Crise de l'université camerounaise comme crise des sciences sociales : entre théorisation et professionnalisation des enseignements,
Lydie Christiane AZAB à BOTO.....333

De la mission nouvelle des universités africaines : pour une politique d'employabilité des jeunes,
Miesso ABALO.....351

Formations et risques de chômage des étudiants au Gabon : quelle représentation sociale ?,
Parfait MIHINDOUBOUSSOUGOU.....365

QUATRIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET CULTURE DE L'EXCELLENCE.....383

De la promotion de l'éducation positive pour une université plus créative,
Hyacinthe Aboa ACHI.....385

La refondation de l'université africaine comme institution méritocratique : un impératif catégorique dans la quête de l'excellence,
Franck KOUADIO.....399

Culture organisationnelle et excellence à l'Institut Supérieur du Génie Électrique du Burkina Faso (ISGE-BF)
Marcel ZERBO.....419

Le finalisme aristotélicien : une invitation à l'excellence pour nos universités africaines,
Arnaud-Olivier GNAHOUA.....435

De la culture de l'excellence dans l'espace universitaire africain : réflexion à partir de la pensée de Njoh-Mouelle Ébénézer,
Zolou Goman Jackie Élise DIOMANDÉ.....447

Une auratisation de l'environnement académique peut-elle sauver l'université de la grisaille ?,
Masséké OPONOU.....463

Conditions pour un excellent enseignement à l'université,
Niali Armand-Privat PILLAH.....477

CINQUIÈME AXE : SYNDICALISME, POLITIQUE ET VIOLENCE À L'UNIVERSITÉ.....497

La fin et les moyens : conséquences de l'auto-justification de la violence politique et syndicale dans les universités ivoiriennes,
Youldé Stéphane DAHÉ.....499

La démocratisation des libertés chez Marx : une propédeutique à la pacification de l'espace universitaire ivoirien,
Jean-Joel BAHI.....515

Les universités ivoiriennes à l'épreuve de la violence des syndicats estudiantins,
1. Koffi Décaird KOUADIO 2. Alice KOUAKOU.....531

Le paradigme esthético-éducatif aristotélicien et schillérien face à la problématique de la violence dans l'espace universitaire ivoirien,
Koudou François OZOUKOU.....545

La FESCI, ce boulet que porte l'université ivoirienne dans un élan de servitude volontaire,
Bledé SAKALOU.....557

Violences en milieux universitaires : déterminisme et normativité d'un phénomène pernicieux en Côte d'Ivoire,
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON.....575

Les enjeux de l'art technologique dans les crises universitaires ivoiriennes à partir de la pensée de Walter BENJAMIN,
Barthelemy Brou KOFFI.....589

Violences estudiantines syndicales en Côte d'Ivoire : entre revendications légitimes et délinquance,
Kouassi Marcelin AGBRA.....605

Les relations conflictuelles entre les syndicats et l'administration gabonaise. Cas du SNEC de 1991 à 2020,
1. Lucien MANOKOU 2. Nathalie EBANETH.....621

SIXIÈME AXE : RESPONSABILITÉS ÉTHIQUES, PÉDAGOGIQUES ET ACADÉMIQUES DES UNIVERSITAIRES.....637

Décolonisation de la pensée : exigence de qualité académique,
Mafa Georges ASSEU.....639

Du modèle anthropologique canguilheméen : une thérapie à la crise de l'université en Afrique
Florence BOTTI.....655

Le savoir ou la politique : la mission des universitaires africains en question,
Dotsè Charles-Grégoire ALOSSE.....667

L'enseignement philosophique : un modèle d'étude exégétique pour une université en crise,
Chantal PALÉ-KOUTOUAN.....683

L'enseignement dialectique platonicien : un guide d'éducation pour l'excellence universitaire,
Ange Allassane KONÉ.....699

Autodétermination des peuples et censure : la fonction de l'université selon Kant,
Amidou KONÉ.....715

Éthique de la discussion et crise de l'université en Afrique,
Cyrille SEMDE.....731

SEPTIÈME AXE : INFRASTRUCTURES, TICE ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE.....745

TICE, déconstruction ou reconstruction technoscientifique de la crise des universités en Afrique subsaharienne ?,
Kouadio Victorien EKPO.....747

Le rôle de l'insuffisance des infrastructures dans la crise universitaire au Niger,
Abdou KAILOU DJIBO.....761

Problèmes de logements d'étudiants et crises académiques à l'université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo,
1. Djibril KONATÉ 2. Foussata DAGNOGO.....783

HUITIÈME AXE : LIBERTÉS ET FRANCHISES UNIVERSITAIRES...797

Ontologie augustinienne et résolution des crises universitaires,
N'gouan Yah Pauline ANGORA épse ASSAMOI.....799

NEUVIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS...811

La vocation de l'université en Afrique à la lumière du *Conflit des facultés* d'Emmanuel Kant,
Éric Inespéré KOFFI.....813

De la décadence éthico-religieuse à la déconfiture institutionnelle des universités en Afrique : une analyse prospective,
Kouassi Honoré ELLA.....829

Communication de crise et crises de fonctionnement dans les universités subsahariennes,
Faloukou DOSSO.....847

Sociétés en crise et crise de l'université en Afrique : la culture comme recours dans la perspective de Paulin HOUNTONDJI,
Kouamé Hyacinthe KOUAKOU.....863

La crise des universités africaines : le péril de l'éducation parentale,
Aya Anne-Marie KOUAKOU.....879

Fondements et enjeux de la crise de l'université publique en Afrique noire : quels repères pour en sortir ?,
Bilakani TONYEME.....895

Université et culture des valeurs morales chez les étudiants au Burkina Faso,
Bawala Léopold BADOLO.....911

Universités, enseignants-chercheurs : objectifs et implications socio-politiques en Afrique,
Cyrille MICKALA.....927

Les universités dans le développement des sociétés africaines,
Adjoua Marie Jeanne KONAN.....949

Le conservatisme platonicien, un possible remède à la crise de l'université,
Amed Karamoko SANOGO.....963

Crise des universités africaines comme crise de la rationalité,
Roland TECHOU.....979

L'engagement des universitaires face aux réalités sociales chez Marcuse,
Amara SALIFOU.....995

Crise universitaire et défis éducationnels à partir de la pensée de Hobbes,
Amenan Madeleine Épouse Ekra KOUASSI.....1011

Crise universitaire : impératif éthique bergsonien de libération de l'intellect,
Amani Albert NIANGUI.....1025

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

LES UNIVERSITÉS AFRICAINES : ENTRE PROFESSIONNALISATION MANQUÉE DES ENSEIGNEMENTS ET PROLIFÉRATION DES INSTITUTS PRIVÉS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DOUTEUX

Théodore TEMWA
Université de Maroua (Cameroun)
temwewago@gmail.com

Résumé :

Comme d'habitude, il y a en Afrique un *hiatus* entre les déclarations politiques et les réalités de terrain. S'agissant de l'enseignement supérieur, un slogan circule depuis le début des années 2000 concernant la professionnalisation des enseignements. Mais, si quelque chose a été fait depuis lors, cela concerne en grande partie la production des documents administratifs y afférents et où Système LMD et professionnalisation des enseignements se discutent les pages sans savoir trop qui fait quoi. L'objectif est noble puisque qu'il s'inscrit dans les politiques gouvernementales de « Formation - Emploi » mais les attentes sont loin d'être comblées. Résultat, des particuliers se lancent dans la création des instituts privés d'enseignement supérieur en brandissant des formations dites diplômantes et qualifiantes en termes d'emploi. Clandestins ou reconnus par l'État, ces établissements accueillent de nombreux jeunes décidés à tout tenter pour obtenir un emploi. Là aussi, la réalité est tout autre. On en vient à cette situation peu gaie où, d'un côté, l'État peine à rendre effective la professionnalisation des enseignements et continue de créer d'autres universités d'enseignement général pour satisfaire les demandes politiques, et de l'autre, des particuliers qui ouvrent çà et là des instituts supérieurs délivrant des diplômes qui n'ont de professionnel que le partenariat qu'ils ont noué avec des universités étrangères qu'ils qualifient eux-mêmes de prestigieuses. Peut-être faudrait-il s'entendre sur ce qu'on appelle professionnalisation des enseignements et mobiliser les ressources appropriées pour la rendre effective plutôt que de rester dans le « harcèlement textuel » comme c'est le cas actuellement.

Mots-clés : Éducation, emploi, instituts privés d'enseignement supérieur, professionnalisation des enseignements, universités.

Abstract :

As usual, there is in Africa a hiatus between politiical declarations and the realities on the field. Concerning higher education, a slogan is in motion since the begining of the year 2000 in regard to the professionalisation of education. But if something have been done since then, that concerns in a greater portion the production of administrative documents related and where the LMD system and professionalisation of education are quarreling the pages without really knowing who is doing what. The objective is noble since it registers in the governmental politics of « Training – Employing ». But expections are far from being met. Result, some particulars get launch in the creation of private institutions of higher education brandisching so-called diploma and qualifying training in terms of job. Clandestine or recognized by the State, these structures welcome many youths who are decided to try everything to get a job. There to, the reality is quite different, we come to this not very in a cheerful situation where on the other hand, the State finds difficult to render effective the professionalisation of education and continues to create other universities of general education to satisfy the political demands, while on the other side, some particulars open structures of higher training that deliver diplomas that are not professional than the partnership they have linked with foreign universities that they themselves qualify prestigeous. Maybe we should get along on what we call professionalisation of education and then mobilise resources appropriate to render effective rather than staying in the « textual harassment » like the case is acttually.

Keywords : Education, employment, private institutions of higher education, professionalisation of education, univerties.

Introduction

Parmi les multiples crises qui minent l'Afrique actuellement, figure en bonne place la crise universitaire qui touche un levier important du développement du continent. La vocation d'une université, c'est effectivement la recherche, la recherche pour le développement. Mais la démocratie cognitive observée actuellement en Afrique qui se traduit par une inflation institutionnelle répond plutôt à un autre objectif.

En effet, les politiques africains qui promeuvent ces universités ou qui les baptisent en leurs noms ne les considèrent pas comme des lieux d'incubation de développement. Ils y voient plutôt des offres d'emploi ou à défaut, des casernes estudiantines. Bien que le plein emploi ne soit pas contraire au développement, les politiques utilisent l'offre d'emploi pour se débarrasser d'une jeunesse de plus en plus nombreuse et gênante. Certes, la multiplication des offres d'éducation et de formation relève du rôle régalien de l'État mais les décideurs politiques croient peu ou pas au rôle décisif des intellectuels dans le processus de développement.

On en vient donc à cette situation où les pôles d'excellence sont réduits aux pôles d'emploi et on invoque désormais la professionnalisation des enseignements pour résoudre le problème grandissant du chômage. Mais cette professionnalisation est problématique, elle peine à prendre corps sur le terrain et suscite des interrogations de fond quant aux ressources utilisées pour la rendre effective. Au-delà des ressources matérielles et financières qui se font souvent rares, il faut questionner les ressources humaines chargées d'implémenter le processus. Vu le système de recrutement du personnel enseignant basé sur la simple détention du Doctorat/Ph.D, de quelle qualification dispose celui-ci pour rendre les étudiants et les enseignements professionnels ? Et par où doit-on commencer pour professionnaliser les enseignements dans des universités qui manquent de laboratoires, de salles de cours et même des bureaux ? Par ailleurs, les instituts privés d'enseignement supérieur (IPES) qui profitent de ces manquements pour se faire une place dans ce domaine s'acquittent-ils honorablement de leurs tâches ?

L'objectif de cette réflexion est alors de dénoncer la surenchère qui se construit autour de ce processus dont la seule expression exerce une fascination sur la communauté éducative. La méthode analytico-critique que nous utiliserons ici nous permettra de voir ce qui est réellement fait et ce qui manque dans les universités africaines en matière de professionnalisation des

enseignements amorcée il y a quelques années[1]. Ce diagnostic nous amènera à proposer quelques solutions pour une professionnalisation effective. Les universités africaines ne sont pas logées à la même enseigne mais les réalités sont presque les mêmes au Sud du Sahara.

1. Les paradoxes de la professionnalisation des enseignements

Depuis une dizaine d'années, le taux de scolarisation en général et de la formation universitaire en particulier a augmenté un peu partout en Afrique : la pression démographique, le contexte économique et la demande sociale de formation ont conduit les différents gouvernements à multiplier les établissements d'enseignement et à diversifier les offres de formation. Si le souci quantitatif a été plus ou moins relevé, il existe des nouveaux défis d'ordre qualitatif, notamment ceux liés aux contenus des enseignements et leur fiabilité sur le marché de l'emploi. D'où les discours ronflants sur la professionnalisation des enseignements, mais de quoi s'agit-il exactement ?

1.1. Enquête définitionnelle

Le chômage ambiant dû à l'inadéquation entre la formation et l'emploi et la saturation de la fonction publique ont amené les pays africains à décider, à des dates différentes, de la réorientation de l'éducation vers les secteurs techniques à même de promouvoir l'auto-emploi ou de répondre aux besoins des entreprises.

De là, pour le commun des mortels, professionnaliser veut dire qualifier à un emploi, ce qui n'est pas faux. Et c'est même en cela que le terme professionnalisation fascine puisqu'il s'agit enfin de faire des études au bout desquelles on pourra avoir accès à un emploi. Mais cette acception commune n'épuise pas tous les contours de la professionnalisation des enseignements.

[1] Au Cameroun par exemple, le système LMD adopté en 2006 (ainsi qu'en Zone CEMAC) est officiellement entré en vigueur par décret ministériel en 2018 mais l'idée de la professionnalisation des enseignements remonte aux Etats généraux de l'éducation de 1995.

Dans le *Document de Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation (2013-2020)* produit par le Ministère camerounais de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), nous pouvons lire que

> L'enseignement professionnel est un enseignement destiné à donner les premiers niveaux de qualification nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'un groupe de métiers. Il permet le développement des qualifications à l'exercice d'un métier ou un groupe de métiers à travers les études techniques théoriques en rapport avec ce métier ou groupe de métiers. L'enseignement professionnel est diplômant. (2013, p. 13).

Ainsi défini, l'enseignement professionnel n'est pas exactement la formation professionnelle qui est un ensemble d'activités visant à assurer l'acquisition des connaissances (savoirs), des qualifications (savoir-faire) et des attitudes (savoir-être) nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une profession avec compétence et efficacité. L'enseignement professionnel se dispense dans les lycées et collèges et peut aller au-delà - la plupart des ministères africains en charge de l'éducation disposent des directions de l'enseignement technique et professionnel - mais l'expression « professionnalisation des enseignements » a aujourd'hui une connotation particulièrement universitaire, non pas parce que les lycées professionnels n'existent pas, mais parce que l'éducation formelle s'est démocratisée et on s'inquiète désormais seulement des diplômés du supérieur qui manqueraient de travail.

Le 22 février 2022, le Ministre d'État, Ministre de l'Enseignement Supérieur du Cameroun, le Professeur Jacques Fame Ndongo, indiquait à travers un arrêté qu'« une filière professionnelle est un champ scientifique et matériel de la formation universitaire qui permet à un apprenant d'acquérir des habiletés et des compétences nécessaires à l'exercice d'un métier ». Cette définition englobe déjà les écoles de formation logées dans les universités, mais la question reste lancinante s'agissant des établissements facultaires, surtout qu'un autre ministre camerounais, celui-là de l'emploi et de la formation professionnelle, Monsieur Issa Tchiroma Bakary, a créé dernièrement la polémique en affirmant haut et fort que les filières comme Histoire et Géographie ne donnent pas du tout accès à l'emploi et qu'elles ne devraient pas être choisies par les jeunes. On peut donc s'interroger sur le sens de la professionnalisation des enseignements dans les facultés des lettres.

Dans un article paru en 1997 à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, D. Maingari (D. Maingari, 1997, p. 106) soulignait que la professionnalisation de l'enseignement a deux orientations : la professionnalisation d'expertise et la professionnalisation d'exercice pour spécifier et qualifier d'un côté l'intégration des attributs professionnels par des enseignants et décrire de l'autre les aspects et les conditions relatifs à l'adéquation formation - emploi. Il s'en explique ainsi :

> L'orientation interne de la professionnalisation que nous qualifions de « professionnalisation d'expertise » concerne le passage de l'enseignement de métier à profession et sa constitution en un véritable corps avec des données requises dans le contenu de la formation et les signes extérieurs caractéristiques d'un corps de profession comme le parrainage des promotions, des prestations de serment, des remises solennelles de diplômes, des tenues particulières, etc. Il s'agit dans cette dimension de la professionnalisation de donner aux enseignants du primaire, du secondaire et du supérieur les qualifications nécessaires à l'exercice de leur profession et reconnues par des textes, règles, règlements et codes déontologiques particuliers.
> L'orientation externe ou professionnalisation d'exercice (…) se préoccupe quant à elle de la mise en relation de la formation avec l'emploi.

Nous pouvons donc dire après l'auteur que la professionnalisation est le processus ayant pour finalité l'acquisition des aptitudes nécessaires à l'exercice d'un emploi. S'agissant de la professionnalisation des enseignants, elle peut être définie comme le processus permettant la transformation des enseignants de façon à faire acquérir aux apprenants les outils nécessaires à l'exercice des métiers précis. Ce qui suppose que l'on aura affaire à des enseignants qui font leur travail avec professionnalisme, c'est-à-dire selon les règles de l'art et avec objectivité. Mais qu'observe-t-on sur le terrain ?

1.2. La professionnalisation par les amateurs

Prenons le premier volet de la professionnalisation qui concerne les enseignants eux-mêmes. L'Article 36, alinéa 1 de la Loi N° 005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'enseignement supérieur au Cameroun stipule bien que, l'enseignant, étant le principal garant de la qualité des enseignements et des formations dans les instituts d'enseignement supérieur, a droit à une formation initiale et continue appropriée. Mais de quelle formation dispose les enseignants d'université ? Comment s'opère leur recrutement ?

Les enseignants d'université sont recrutés sur la base d'une détention d'un Master ou d'un Doctorat académique. Qu'appelle-t-on donc « formation initiale » ? Si nous entendons par là, comme le veulent certains, les cours théoriques suivis à l'université, on peut dire qu'ils en ont une puisqu'ils ont passé des nombreuses années sur les bancs des amphithéâtres ; mais si nous admettons avec d'autres que « la formation initiale est une formation à un métier, qui donne à l'individu une qualification professionnelle (P. Touzard, 1988, p. 110), il va sans dire que les enseignants d'université n'ont pas de formation initiale. Et qu'en est-il de la formation continue ? Il n'existe presque pas de tutorats, sinon quelques heures d'une journée ordinaire appelée « journée de pédagogie universitaire » pour les besoins de la cause ou pour justifier quelques lignes budgétaires. La question qui mérite d'être posée est alors celle de savoir comment quelqu'un qui apprend à enseigner sur le tas peut rendre un autre professionnel. On estime par là que des amateurs peuvent professionnaliser l'enseignement supérieur, le haut niveau du savoir. Le doctorat est-il un diplôme de qualification pour l'activité enseignante ?

L'évènement le plus surprenant au Cameroun c'est que dans le cadre du recrutement spécial des titulaires de Doctorat/Ph. D comme enseignants dans les universités d'État en 2020, les autorités ont pris le soin d'écarter les professeurs des lycées docteurs, c'est-à-dire ceux-là mêmes qui ont reçu une formation d'enseignant dans les écoles normales supérieures, qui ont donc des compétences avérées dans le domaine et qui de surcroit ont le diplôme requis, arguant qu'elles veulent lutter contre le chômage. Préférerait-on le *learning by doing* ou la formation par *trials and errors* pour les professeurs d'université ? Quoiqu'il en soit, on a ainsi sacrifié la compétence sur l'autel de la lutte contre le chômage et je doute fort que l'université puisse jouer pleinement son rôle dans ces conditions.

Le recrutement se fait sur audition des candidats, et non par concours écrit, ce qui n'exclue pas la compétition mais l'objectivité est réduite. À son époque, M. Weber (1959, p. 58-59) disait qu'il ne connaît pas de carrière au monde où l'arbitraire joue un très grand rôle comme dans la carrière universitaire. Il constatait qu'« un grand nombre de médiocres jouent incontestablement un rôle

considérable dans les universités », que « les médiocres et les arrivistes ont seuls une chance d'être nommés. » « Aucun professeur d'université disait-il, n'aime se rappeler les discussions qui eurent lieu lors de sa nomination, car elles sont rarement agréables. » Pour l'auteur, la décision concernant les destinées universitaires est livrée dans une grande mesure au « hasard ». Mais il nous invitait surtout à faire la différence entre le savant et le professeur. Les deux qualités doivent être réunies chez l'enseignant d'université mais malheureusement, remarque-t-il, « l'on peut être un savant tout à fait éminent et en même temps un professeur terriblement médiocre. » (M. Weber, 1959, p. 59).

Lorsqu'on recrute donc les enseignants ou qu'on leur confie des chaires universitaires dans ces conditions, il va sans dire qu'on ne choisit pas forcément les meilleurs. Et le résultat qu'on connaît actuellement c'est la crise des vocations scientifiques.

2. La professionnalisation de l'enseignement supérieur : l'emploi contre la recherche

Autrefois, les débats sur la professionnalisation des enseignements se concentraient sur la possibilité de faire de l'université à la fois un lieu de recherche et un lieu de formation professionnelle. Pour certains, l'université de par sa mission traditionnelle, est mal adaptée pour assurer des formations professionnelles. C. Perron, M. Lessard et P. W. Bélanger (1993, p. 22) estiment qu'« il est possible que la logique de la professionnalisation d'une part et celle de l'excellence universitaire d'autre part (…) soient à terme incompatibles et qu'à poursuivre les deux dans un même cadre institutionnel, on se condamne à un relatif échec sur les deux tableaux ». Pour d'autres par contre, l'instauration d'une formation professionnelle à l'université est tout à fait possible car l'université jouerait alors un rôle de légitimation des savoirs pratiques. Le débat n'est plus d'actualité aujourd'hui, les universités sont résolument engagées sur le chemin de la professionnalisation des enseignements. Mais la poursuite de deux objectifs, ajoutée au recrutement hasardeux du personnel enseignant, a un impact négatif sur la recherche.

2.1. La crise des vocations scientifiques

Si la qualité et le dynamisme des chercheurs africains sont incontestables, il n'en demeure pas moins que nous sommes confrontés à une crise préoccupante des vocations scientifiques. Les docteurs sont nombreux mais les chercheurs le sont moins. Cette désaffection tient sans doute aux conditions précaires dans lesquelles vivent les enseignants et le sous-financement des secteurs de la recherche publique et privée.

En 1987, période de soudure au Cameroun, le Bureau International du Travail (BIT) indiquait qu'à l'Université, « les professeurs et les assistants travaillent comme consultants auprès des sociétés privées et consacrent moins de temps à leurs étudiants et encore moins à la recherche. » (BIT, 1987, p. 10). Ce qui a été dit il y a près de quarante ans n'a pas beaucoup changé aujourd'hui. Les conditions de vie de l'enseignant ne sont pas les plus enviables. Lorsqu'un enseignant peine à joindre les deux bouts, c'est la recherche qui en pâtit. La prime spéciale de recherche octroyée ici par le Chef de l'État et aléatoirement payée par les ministres des finances et de l'enseignement supérieur permet, non pas de booster la recherche, mais d'arrondir les fins du trimestre. La recherche et les publications sont faites dans le but de changer de grade et donc de changer son indice solde.

Il en va de même des laboratoires subventionnés par l'État même si les raisons ne sont pas les mêmes. Les pays africains disposent des ministères de la recherche scientifique, de l'innovation, ainsi que des facultés de médecine et des sciences pharmaceutiques mais ils importent le paracétamol ; ils disposent des instituts de bois mais ils importent le cure-dents. Les centres de recherche en agronomie sont disséminés à travers le continent mais on importe le blé et le riz ; les écoles de mines, de géologie et de pétrochimie ne parlent pas encore le langage de l'extraction et de la transformation. C'est dire combien la recherche n'est pas prise au sérieux. Nos chercheurs sont devenus des politologues. On connaît plus les directeurs des centres de recherche par leurs descentes sur le terrain politique que par les résultats de leurs institutions. Les professeurs d'université quant à eux ont déserté les laboratoires et se discutent les plateaux de télévision pour livrer leurs regards politiques.

Outre les conditions difficiles de vie qui plombent la recherche, la communauté universitaire est aujourd'hui divisée, non pas à cause des paradigmes scientifiques qui peuvent normalement changer, mais à cause d'une pluralité des rationalités qui sont en réalités des idéologies qui n'ont rien à voir avec la science. Le chercheur d'aujourd'hui est plus enclin à vilipender les autres qu'à construire les savoirs.

Le pugilat payé est beaucoup plus visible en philosophie, science par excellence des contradictions. Aux dires de J. Bouveresse qui cite MacIntyre,

> Les divisions à l'intérieur des départements de philosophie sont devenues telles que l'on peut se demander s'il est encore possible de s'adresser à la communauté académique ou même simplement à la communauté philosophique en tant que telles. La plupart des livres de philosophie sont destinés à un groupe de lecteurs réduit aux dimensions d'une tendance, d'une école et même quelque fois simplement d'une chapelle, pratiquement jamais à la communauté des philosophes elle-même. Les désaccords sont si fondamentaux et profonds qu'il n'est plus possible de parler de conflits et de controverses qui ont lieu dans le cadre d'une conception commune de la rationalité, mais de conceptions rivales de la rationalité elle-même, à la fois théorique et pratique (J. Bouveresse, 2002, p. 89).

En effet, comme l'écrit MacIntyre, les discussions actuelles en philosophie concernent non seulement la question de savoir ce qui peut être considéré et accepté comme une justification rationnelle, mais également celle de l'intérêt et de l'importance qu'il convient d'accorder à l'idée même de justification rationnelle et, pour couronner le tout, celle de l'utilité et de la nécessité de la discussion en philosophie. Aujourd'hui, on est très éloigné des vrais débats philosophiques. On n'arrive même pas la plupart du temps à la rencontre et à la confrontation. Les représentants des différentes écoles ne partagent souvent presque rien entre eux, en dehors de l'appartenance à une même institution académique. Visiblement, la science a cédé la place à l'idéologie.

Dans un tel climat, il ne peut y avoir ni professionnalisation des enseignements ni professionnalisation des enseignants. Et avec tous ces manquements, les gens se tournent vers les instituts privés en espérant y trouver une formation professionnelle adéquate mais cela ne va pas non plus sans problèmes.

2.2. Le piège du privé ou l'emploi contre l'éducation

La professionnalisation des enseignements impulsée par l'État est assurée en grande partie par les instituts privés de formation. Identifiant les lacunes de ce processus au Cameroun, le *Document de Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation (2013-2020)* réalisé par le MINEPAT fait état d'« un partenariat avec les acteurs privés peu dynamique dont le renforcement serait bénéfique pour la professionnalisation de l'enseignement supérieur et le développement des formations professionnelles dans les secteurs porteurs de l'économie » (2013, p. 45). C'est dire ici que l'État lui-même compte sur le privé pour rendre ce processus effectif. Les portes de la fonction publique étant de plus en plus fermées aux nouveaux diplômés, il y a une ruée vers les instituts privés où il y a promesse d'emploi.

Le Cameroun par exemple compte à ce jour 349 IPES, tous ne jurent que par la qualité des diplômes et l'assurance de l'emploi ; les spots publicitaires inondent les médias, annonçant parfois des diplômes internationaux mais le chômage des jeunes va grandissant. Cela se termine même souvent par l'arnaque. La course à l'emploi est devenue aujourd'hui un piège dans lequel est tombée l'éducation.

En principe, l'emploi doit s'adosser sur une éducation initiale solide mais le chômage a brouillé les repères si bien qu'on recherche avant tout l'emploi. On se soucie peu de la culture générale et de l'éducation morale des apprenants, on veut juste leur permettre de tirer leur épingle du jeu dans un monde devenu difficile à vivre. Dans le *Répertoire de l'offre de formation de l'Enseignement supérieur au Cameroun* (MINESUP, 2022, p. XVII), il est clairement dit que

> La Stratégie Nationale de Développement (SND 2020-2030) met un accent particulier sur la contribution du secteur de l'éducation à l'atteinte de l'objectif d'émergence du Cameroun, avec pour ambition de procéder à la transformation structurelle de l'économie, à travers la promotion d'un « système éducatif à l'issue duquel tout jeune diplômé sera sociologiquement intégré, bilingue et compétent dans un domaine capital. » (…) C'est dans cette mouvance que le sous-secteur de l'Enseignement supérieur se propose d'orienter sa stratégie vers le triptyque : « professionnalisation – employabilité des diplômes – assurance qualité. ».

Suivant cette orientation, l'accent est mis sur l'insertion socio-professionnelle tandis que le volet moral est escamoté. On forme d'abord à l'emploi pour parler plus tard de déontologie professionnelle. On nous objectera peut-être que l'enseignement supérieur a dépassé le stade d'éducation civique et morale mais le tout professionnel peut conduire à une société perverse.

En effet, l'éducation aujourd'hui a des orientations utilitaires ; les individus sont formés pour se « débrouiller », pour « s'en sortir », pour « entreprendre » bref, à l'auto-emploi. Du constat de J. Leif et G. Rustin (1970, p. 136),

> ce n'est plus la société qui impose à ses membres les exigences de son utilité et de sa prospérité ; ce sont les individus qui s'efforcent de tirer de la société le maximum d'avantages et d'agréments. Elle est, pour eux, comme un échiquier compliqué ; et l'éducation se propose de les mettre en mesure d'y jouer au mieux, d'y obtenir une place aussi profitable et honorifique que possible. Bien que ce but ne soit pas toujours ouvertement reconnu, il est pourtant très souvent, plus ou moins consciemment, visé.

La culture que l'on donne, scientifique ou littéraire, n'est alors conçue qu'en fonction des utilités pratiques. Former l'homme d'action ou de caractère, c'est dans ce cas l'armer pour la vie où il ne pourra se soustraire aux difficultés. D'ailleurs, les établissements de formation ne s'en cachent pas, leurs devises rodent toujours autour des termes emploi, réussite ou technoscience qui est en passe de devenir le but même de l'école. C'est ce que dénoncent les auteurs de *l'École nouvelle*. Pour M. A. Phouet Foe, C. Owona Amougui, T. Mbassi Ondoa et P. Ombiono, (2022), la professionnalisation des enseignements par le truchement de l'Approche par Compétences relève d'une vision économiste et techniciste de l'école voulue par l'économie néolibérale.

Pendant ce temps, l'État dit exercer un contrôle sur l'enseignement supérieur mais a-t-il vraiment le regard sur ce qui se passe dans le privé qui, manifestement, n'existe que pour la recherche de l'emploi ? Déjà le nombre d'établissements privés clandestins dépasse ceux qui sont en règle, ce qui jette un doute sur le sérieux qui pourrait s'y jouer. Ainsi, l'État doit lui-même d'abord chercher des solutions et être regardant sur le respect des valeurs républicaines.

3. Quelques solutions pour booster la professionnalisation des enseignements

Il serait injuste et inexact de ne voir qu'échec dans le processus de professionnalisation des enseignements. Ces dix dernières années, le nombre d'écoles normales supérieures a augmenté, des instituts consacrés à l'étude du climat, de la technologie, de l'agriculture, de la santé, de l'eau et de l'énergie, des mathématiques, de la gouvernance, etc. ont vu le jour au sein de l'Université Panafricaine (UPA). Des nouvelles universités, comme l'Université inter-États Cameroun-Congo, ont été créées avec un point d'honneur sur le développement du numérique. Dans certaines facultés des Lettres, l'entreprenariat a été introduit. Un vrai bilan sans faux procès montre que la professionnalisation des enseignements a franchi un cap, mais beaucoup reste à faire, allant de la formation des formateurs à la disponibilité des infrastructures de formation.

3.1. L'urgence de la formation et du recyclage des enseignants

Disons-le sans détour, il faut créer une école de formation pour les enseignants du Supérieur. Si cela paraît intenable parce qu'on ne recrute pas les enseignants d'université tous les jours, il faudra tout au moins mettre un accent particulier sur le tutorat afin d'aider les jeunes enseignants universitaires à acquérir, sous le guide d'un parrain rompu dans le métier, les non-dits et les astuces du métier sans lesquels il ne sera qu'un professionnel de l'enseignement, mais jamais un enseignant professionnel. Autrement dit, il exercera le métier d'enseignant uniquement pour ses attributs économiques et sociaux sans en épouser l'esprit et la philosophie. Il est inutile et trompeur de prendre six heures parmi les milliers que compte l'année académique pour spéculer sur la pédagogie universitaire. Il faut que les enseignants bénéficient d'une formation initiale et continue appropriée dans des structures spécialisées ou auprès de leurs pairs.

La formation professionnelle s'acquiert, certes, dans les centres de formation, mais aussi sur le terrain, au contact des réalités humaines et économiques. Les réalités de terrain sont variées et changeantes. Il faudra donc procéder à des adaptations. Les changements économiques et sociaux, l'évolution des techniques font qu'à un certain moment, la formation initiale

devient insuffisante, il faudra alors mettre en place des actions de recyclage encore appelé formation continue.

Comme le suggère D. Maingari, il faut qu'à la professionnalisation des enseignements, corresponde un modèle pédagogique adéquat. Il propose la pédagogie de l'alternance développée par R. Bourdoncle mais se heurte aussitôt à une inquiétude de taille :

> seulement, les enseignants, avant d'y préparer les élèves comme les y invitent les textes proposant les réformes y sont-ils préparés eux-mêmes ? La rareté des stages et des rencontres pédagogiques dans le primaire, le secondaire comme dans le supérieur, la faible utilisation des données des recherches et la timidité de la collaboration entre les universitaires et les chefs d'entreprises rendent pour l'heure difficile sa mise en application. (D. Maingari, 1997, p. 109).

Ceci montre que le chemin de la professionnalisation des enseignements est parsemé d'embûches, allant de la non-préparation des enseignants eux-mêmes aux tracasseries rencontrées pour obtenir les stages en entreprise.

Nous suggérons donc que les États créent des écoles qui soient à la fois des laboratoires pédagogiques pour la recherche universitaire, des écoles d'application, et des lieux de pratique pour la formation des futurs enseignants ; ce qui requiert aussi des infrastructures adéquates. Créer des universités, c'est bien mais il faut aussi penser aux infrastructures devant les faire fonctionner. Les universités coloniales sont vétustes, les nouvelles universités ne jurent que par les nouvelles technologies mais manquent de laboratoires. Cet état de choses doit être corrigé si l'université africaine veut assumer sa double tâche de pôle d'excellence et d'incubateur de l'emploi.

Cela fait, il faudra garder à l'esprit que la professionnalisation des enseignements ne doit pas reléguer les normes sociales au second plan.

3.2. Professionnaliser et socialiser

La professionnalisation des enseignements ne doit pas occulter la recherche universitaire tout comme elle ne doit pas écarter l'aspect moral de l'éducation. De nos jours, les systèmes éducatifs recherchent le bon citoyen ou le grand technicien, bref, la réussite sociale mais nous ne devons pas perdre de vue que

l'essentiel c'est d'abord l'homme lui-même, c'est-à-dire les valeurs humanistes, notamment la liberté et la justice.

Les fins de l'éducation peuvent varier selon les sociétés mais il y a des valeurs universelles que toute éducation doit promouvoir. Il est important d'apprendre à gagner sa vie et subsister mais la véritable éducation doit regarder au-delà. Elle doit en définitive former l'homme. L'idéal de l'homme c'est à la fois le lettré, l'homme d'action, l'homme de science, l'homme libre et juste. Aux dires d'E. Morin (2012, p. 251),

> aujourd'hui, le problème de l'éducation et de la recherche sont réduits à des termes quantitatifs : « davantage de crédits », « d'avantages d'enseignants », « d'avantage d'informatique », etc. on masque par là la difficulté majeure que recèle l'échec de toutes les réformes successives de l'enseignement : on ne peut pas réformer l'institution sans avoir au préalable réformé les esprits, mais on ne peut pas réformer les esprits si on n'a pas au préalable réformé les institutions.

Certes, reconnaît l'auteur, il faudra bien du temps, des débats et des combats, des efforts pour la révolution de la pensée qui est morcelée dans les différentes disciplines. Bien sûr, dit-il, l'étude de la littérature, de l'histoire, des mathématiques, des sciences contribue à l'insertion dans la vie sociale, et les enseignements spécialisés sont nécessaires à la vie professionnelle. « Mais avec la marginalisation de la philosophie et de la littérature, il manque de plus en plus dans l'éducation la possibilité d'affronter les problèmes fondamentaux et globaux de l'individu, du citoyen, de l'être humain » (E. Morin, 2012, p. 252).

L'auteur milite ainsi pour l'interdisciplinarité. Nous devons aspirer à une connaissance multidimensionnelle. À l'en croire, les développements disciplinaires des sciences n'ont pas apporté que les avantages de la division du travail, elles ont aussi apporté les inconvénients de la sur-spécialisation, du cloisonnement et du morcellement du savoir. Et un enseignement qui part des disciplines séparées au lieu de s'en nourrir pour traiter les grands problèmes casse par là même les curiosités naturelles qui sont celles de toute conscience juvénile qui s'ouvre.

L. Ferry (2003, p. 84-85) est d'accord avec E. Morin pour dire qu'

> il existe une deuxième cause aux difficultés que les étudiants rencontrent à leur entrée à l'université et qui est dénoncée par la majorité des enseignants : c'est leur faible niveau de culture générale tant dans le domaine des humanités que dans celui des sciences. Beaucoup manquent des repères culturels indispensables pour replacer les connaissances qu'on leur enseigne dans le cadre où elles prendraient sens. [...] Pourquoi en outre les engager si tôt dans des spécialisations extrêmes alors que tout indique aujourd'hui que la formation générale est une clé de la formation professionnelle supérieure, comme l'ont si bien compris les grandes écoles d'ingénieurs, de commerce et de gestion ? [...] Peut-on concevoir par exemple, la formation de l'historien sans sociologie ni économie, celle du philosophe sans histoire des sciences, celle du biologiste sans bioéthique, etc. ?

La réponse est évidemment non ! L'auteur a raison d'adosser la formation professionnelle sur une formation générale solide. Les deux ne sont pas purement contradictoires mais plutôt complémentaires. C'est le sens même de l'interdisciplinarité tant recherchée aujourd'hui. Nous disons donc qu'il faut professionnaliser, mais il faut aussi socialiser.

Conclusion

Nous avons présenté les forces et les faiblesses de la professionnalisation des enseignements au niveau de l'enseignement supérieur. Il ressort globalement que le processus est en marche et nourrit des grands espoirs quant à la réduction de la pauvreté et le chômage des jeunes. Au demeurant, les formations professionnelles doivent être développées, les filières d'enseignement doivent être diversifiées, les techniques éducatives ont besoin d'être modernisées, la recherche doit être valorisée en créant des activités industrielles et commerciales, bref les universités doivent être attractives et compétitives. Mais n'oublions pas que le tout professionnel ou l'emploi à tous les prix comporte quelques avatars, notamment l'emploi contre la compétence, l'emploi contre la recherche, l'emploi contre l'éducation.

Par ailleurs, l'État semble abandonner ce processus vital au privé, cela ne va pas sans conséquences. L'apport du privé est significatif dans ce domaine mais il faut se méfier des publicités mensongères qui pullulent partout sur l'adéquation entre la formation et l'emploi. Il faut veiller au respect des normes sociales. Aussi, la professionnalisation des enseignements doit quitter les textes et les décrets pour se faire effective sur le terrain et cela passe par la professionnalisation - et non la prolétarisation - des enseignants et par la

disponibilité des infrastructures. La recherche doit aussi être encouragée, car toute politique de recherche se présente comme un mouvement de préparation de l'avenir. Il faut réconcilier l'enseignement supérieur avec la recherche, il faut réenchanter le savoir pour que la relève soit assurée dans nos universités.

Nous sommes pour la professionnalisation des enseignements parce que pour une fois, il ne s'agit pas simplement d'une importation d'un modèle mais d'un outil de création des richesses. Seulement, après avoir confié notre économie aux casinos, il n'est pas question qu'on confie notre éducation aux charlatans.

Références bibliographiques

BOURDONCLE Raymond, 1993, « La professionnalisation des enseignants : les limites d'un mythe », *Revue Française de Pédagogie*, N°105, octobre-novembre-décembre, Lyon, ENS Éditions, pp. 83-119.

BOUVERESSE Jacques, 2002, « Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée ? », *Université de tous les savoirs*, vol. 11, *La philosophie et l'éthique*, Paris, Odile Jacob, pp. 87 – 103.

MAINGARI Daouda, 1997, « La professionnalisation de l'enseignement au Cameroun : des sources aux fins », *Recherche et Formation*, *L'identité enseignante : entre formation et activité professionnelle,* N°25, INRP, pp. 97-112.

FERRY Luc, 2003, *Lettre à tous ceux qui aiment l'école. Pour expliquer les réformes en cours,* Paris, Odile Jacob.

FILAKOTA Richard, « L'orientation dans l'enseignement supérieur à l'heure du LMD », thème de la table ronde organisée par l'AUF à l'occasion de la Journée Internationale de la Francophonie le 20 mars 2008 à Yaoundé.

LEIF Joseph et RUSTIN Georges, 1970, *Philosophie de l'éducation*, *Pédagogie générale*, tome 1, Paris, Delagrave.

LESSARD Claude, PERRON Madeleine, BELANGER Pierre W, 1993, « La professionnalisation de l'enseignement et de la formation des enseignants : tout a-t-il été dit ? », in *Revue des sciences de l'éducation*. Vol. 19, N°1, Montréal, pp. 5-32.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, 2022, *Répertoire de l'offre de formation de l'Enseignement supérieur au Cameroun*, Yaoundé.

« Arrêté N° 22-00024/MINESUP/SG/DDES/DAJ du 22 février 2022 portant organisation de la professionnalisation dans les établissements facultaires des Universités d'État du Cameroun ».

MINEPAT, 2013, *Document de Stratégie du Secteur de l'Éducation et de la Formation (2013-2020),* Yaoundé.

MORIN Edgar, 2012, *La voie. Pour l'avenir de l'humanité*, Paris, Librairie Arthème Fayard.

MUSAU Zipporah, 2017, « Universités entrepreneuriales : associer recherche et affaires », *Afrique Renouveau*, édition spéciale jeune, www.un.org.

POUET FOE Maurice Angélo et al., 2022, *L'École nouvelle*, Dschang, Dschang University Press.

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, 2001, « Loi N° 005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur », Yaoundé.

TOUZARD Philippe, 1988, *Pédagogie pratique pour l'Afrique*, *Le Dictionnaire de l'enseignement en Afrique*, vol. 10, Librairie intercontinentale.

WEBER Max, 1959, *Le savant et le politique*, Paris, Plon.